

Ressources en matériaux naturels en Languedoc-Roussillon

I / État des lieux des ressources disponibles

II / Dispositifs en place en L R



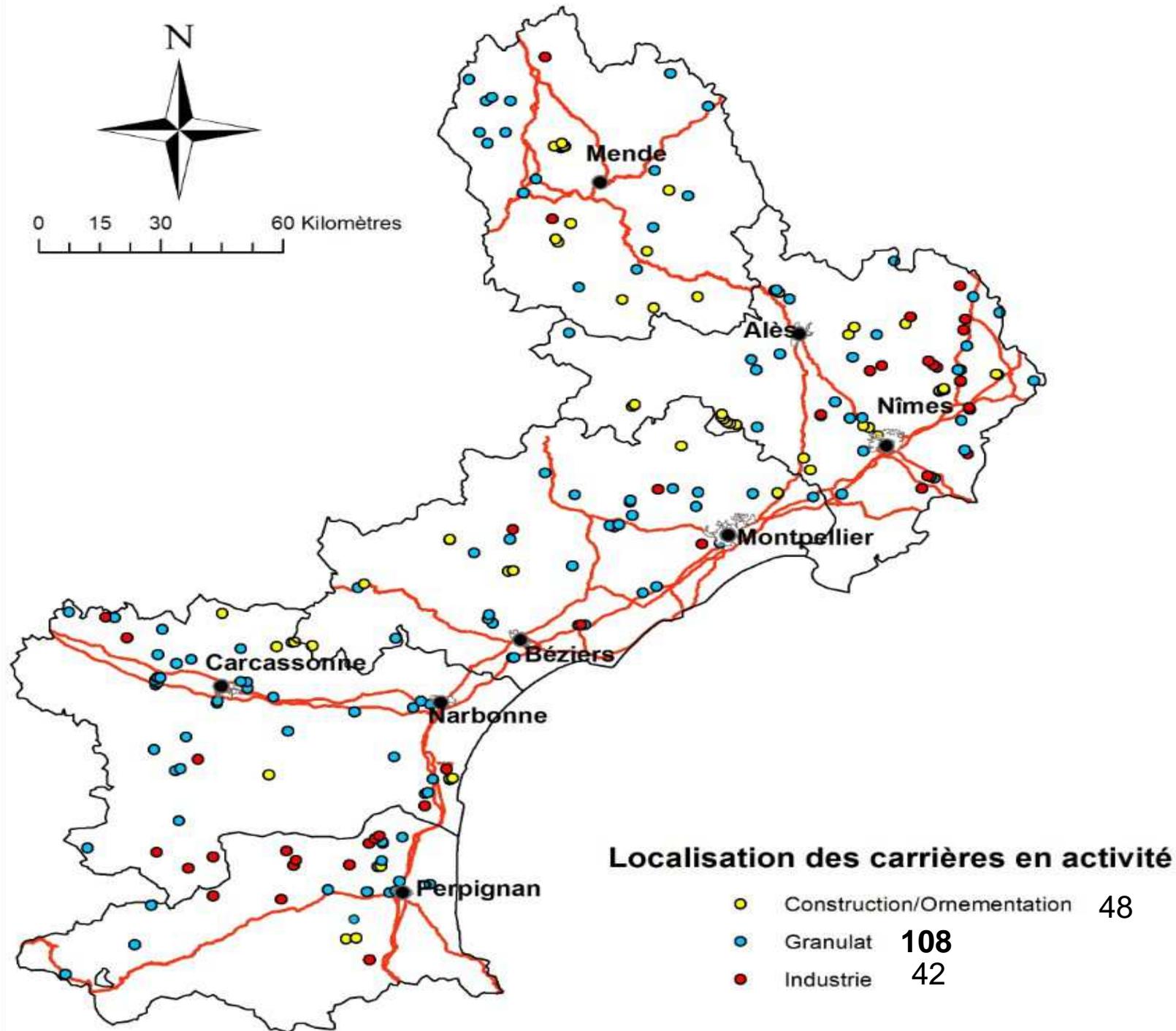
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

I / État des lieux de la production et de la demande en granulats dans la région Languedoc-Roussillon

Les éléments présentés sont issus de l'approche régionale de la révision des schémas départementaux de la région L R, réalisée par le BRGM, des données du service économique de l'UNICEM et de la DREAL.



Les carrières en activité en L R



Les besoins courants en matériaux

- **En 2008, la demande régionale en granulats a atteint 20,14 millions de tonnes.** (données UNICEM)
- Les flux interrégionaux représentent un **import de 0,74 Mt** et un **export de 0,65 Mt.**
- On peut estimer **les besoins de la région à 20,23 Mt**, soit **7,8 tonnes / habitant.**
- **L'évolution démographique devrait être de 0,8 à 1,4%/an de 2010 à 2040.** (données INSEE)
- En supposant que les modes de consommation et les usages actuels persistent, **la demande devrait atteindre 22,24 Mt en 2020 et 24,09 Mt 2030.**



Les besoins courants en matériaux à l'échelle départementale

A partir des hypothèses suivantes :

- Taux de croissance annuel constant pour tous les départements ;
- Consommation de granulats en T/H identique à celle de 2008.

On peut considérer :

- Qu'à l'exception de la Lozère, la demande estimée en granulats en 2020 et 2030 dépassera la production départementale si celle-ci est identique à la production de 2008.

	Taux de croissance démographique annuel (1)	Population			Consommation de granulats	Production en milliers de tonnes	Besoins en milliers de tonnes	
		2008 (1)	2020 (2)	2030 (2)	En tonne par an et par habitant (3)	En 2008 (5)	En 2020 (4)	En 2030 (4)
Aude	1,30%	349237	407787	464011	8,87	2700	3617	4115
Gard	1,20%	694323	801176	902678	6,56	4900	5255	5921
Hérault	1,40%	1019798	1204952	1384679	7,9	8500	9519	10389
Lozère	0,50%	76973	81721	85900	9,37	800	766	805
PO	1,30%	441 387	515386	586445	7,41	3500	3819	4345

Étude prospective sur les granulats en L R

Objectifs :

- Mettre en évidence les évolutions en termes de production ;
- Mesurer les ruptures ;
- Localiser les bassins de consommations concernés ;
- Déterminer les besoins de reconstitution du potentiel de production.

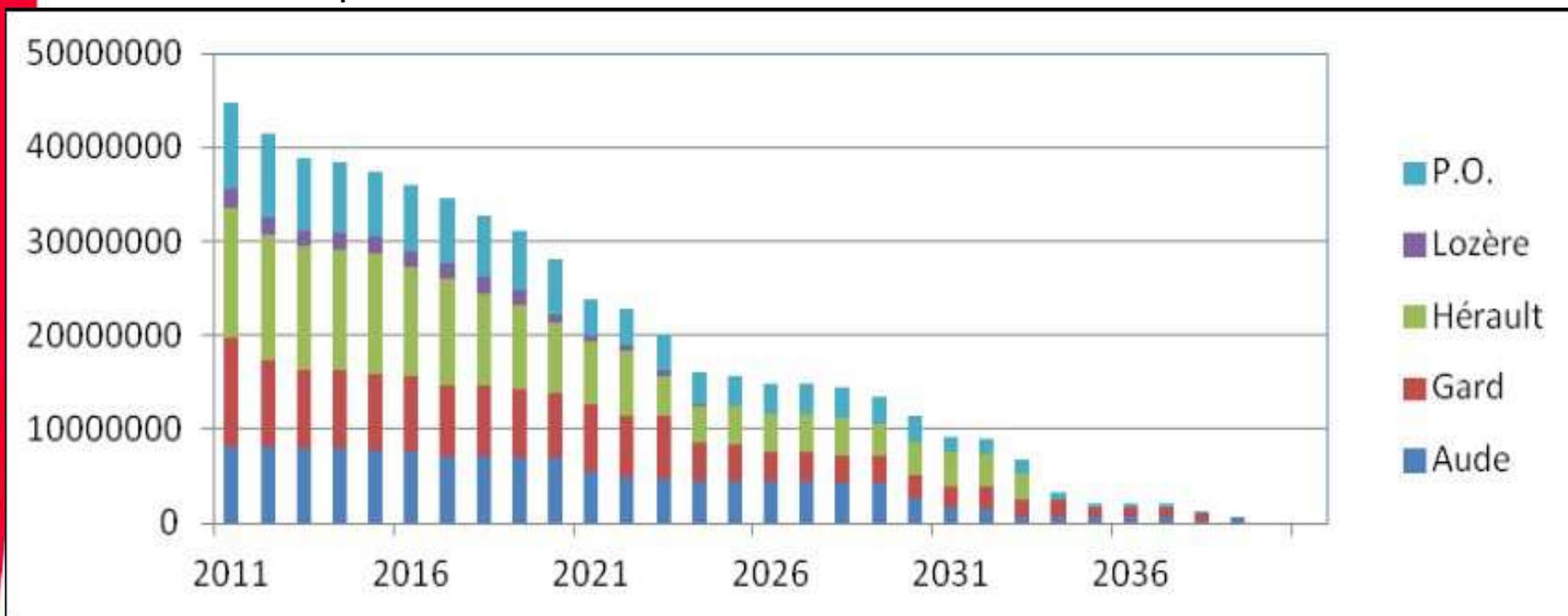
Postulats retenus :

- La production de référence de chaque site est la production réelle 2008 ;
- Chaque carrière continue de fournir les marchés à hauteur de sa production 2008 jusqu'à l'échéance de son arrêté d'autorisation ;
- L'analyse est basée sur le non renouvellement des autorisations d'exploitation.

Prospective en termes de production à l'échelle régionale

En 2008, La production régionale de granulats est approximativement estimée à 20 Mt.

Evolution de la production maximale autorisée

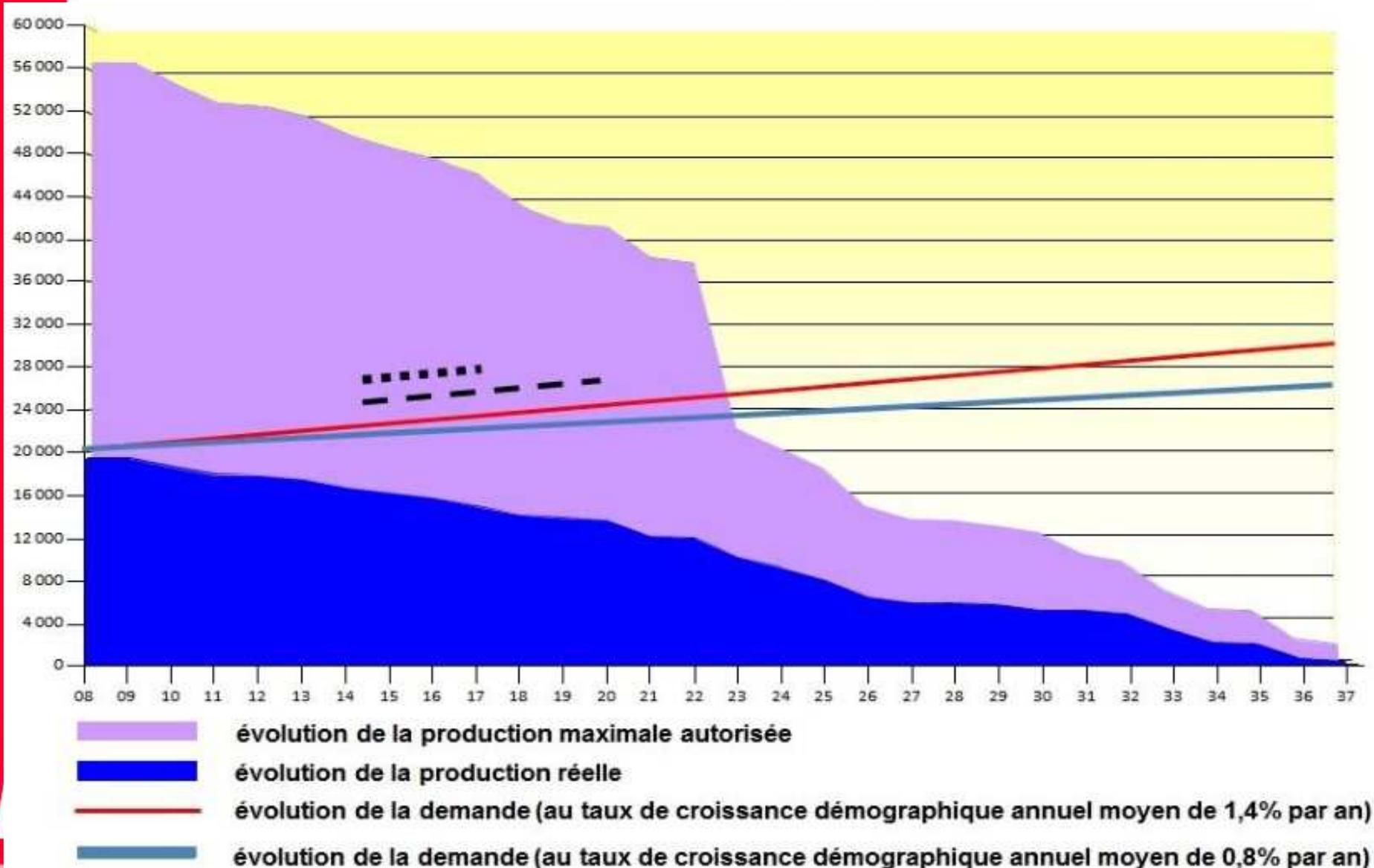


Selon l'hypothèse où il n'y a pas d'ouverture ou de prolongation d'exploitation des carrières existantes, on note :

- Une diminution constante jusqu'en 2020 ;
- L'Hérault et les P O subissent la plus forte diminution ;
- Dès 2022, la production régionale autorisée est équivalente à la production réalisée en 2008

Prospective en termes de demande à l'échelle régionale

Quelque soit le taux de croissance démographique, 1,4 % (UNICEM) ou 0,8 % (INSEE), la demande atteindra le tonnage régional autorisé en 2023.



Prospective en termes de production des agglomérations à enjeux

Éléments pris en compte :

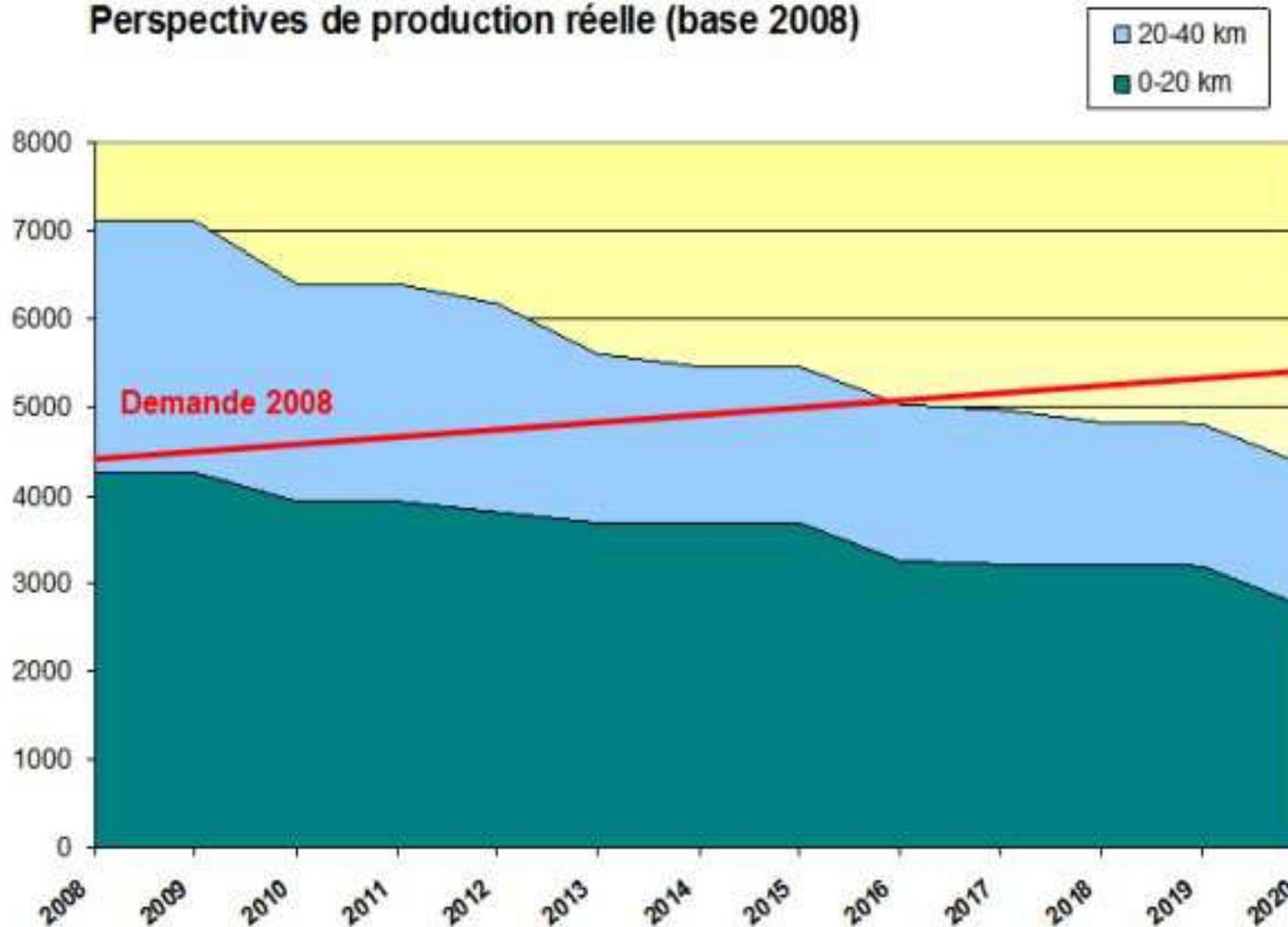
- L'évolution du nombre de carrières alimentant le centre de consommation à l'horizon 2015 et 2020 en l'absence de nouvelle autorisation à l'échéance des autorisations en cours ;
- Les carrières situées dans un rayon de 0 à 20 km et celles situées entre 20 et 40 km ;
- Le tonnage restant disponible à l'horizon 2015 et 2020 dans les deux rayons d'analyse ;
- Les baisses de potentiel de production jusqu'en 2020 dans les deux rayons d'analyse ;
- L'évolution attendue de la demande courante estimée à partir du taux de croissance moyen de la population entre 1999 et 2006 des différents secteurs étudiés.



Montpellier : 2008 - 2020

85

Perspectives de production réelle (base 2008)

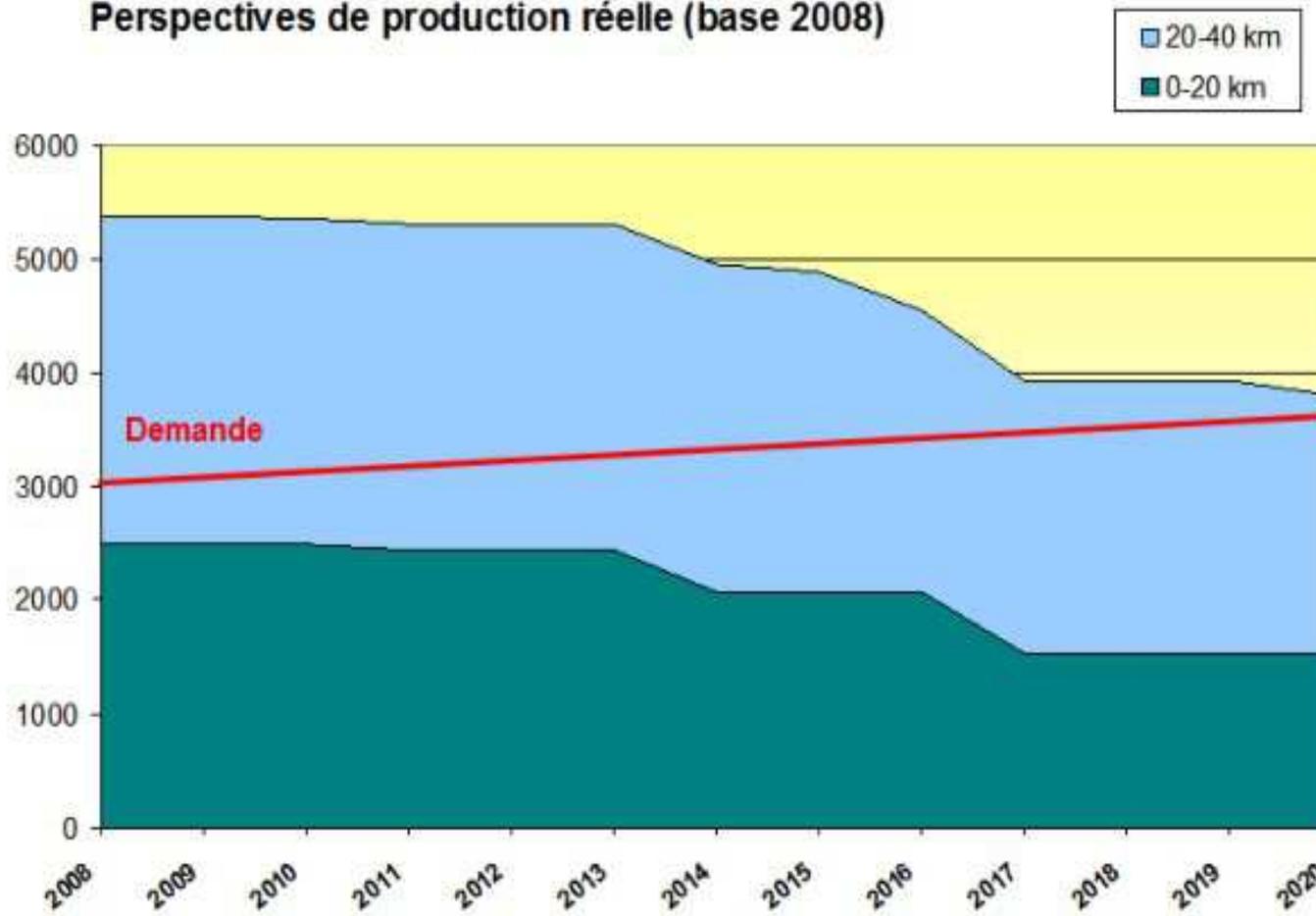


en rouge : évolution de la demande intégrant le taux de croissance annuel moyen de la population de l'arrondissement entre 1999 et 2006 (+1,6% par an).

CR - Service Économique - UNICEM
Languedoc-Roussillon - 2011

Les productions réelles des carrières existantes actuellement ne couvrent pas les besoins dès l'année 2016 y compris en tenant compte des carrières situées entre 20 et 40 km de Montpellier

Perspectives de production réelle (base 2008)

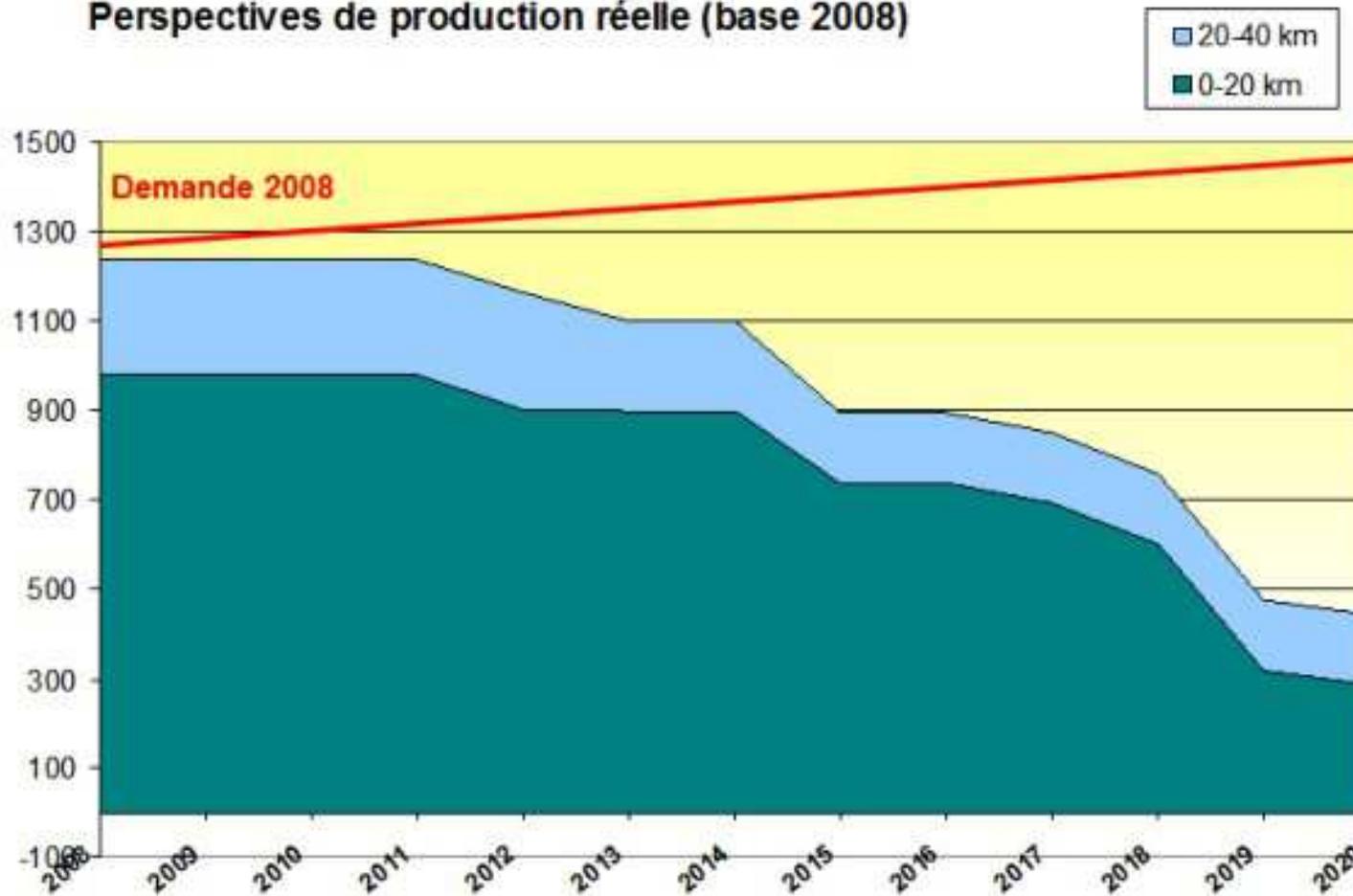


en rouge : évolution de la demande intégrant le taux de croissance annuel moyen de la population de l'arrondissement entre 1999 et 2006 (+1,4% par an).

CR - Service Économique - UNICEM
Languedoc-Roussillon - 2011

La demande actuelle est couverte grâce à des exploitations qui se situent à plus de 20 km de Nîmes. En 2020 toutes les carrières de granulats situées dans un rayon de 40 km couvriront tout juste les besoins en reconduisant les productions réalisées actuellement.

Perspectives de production réelle (base 2008)

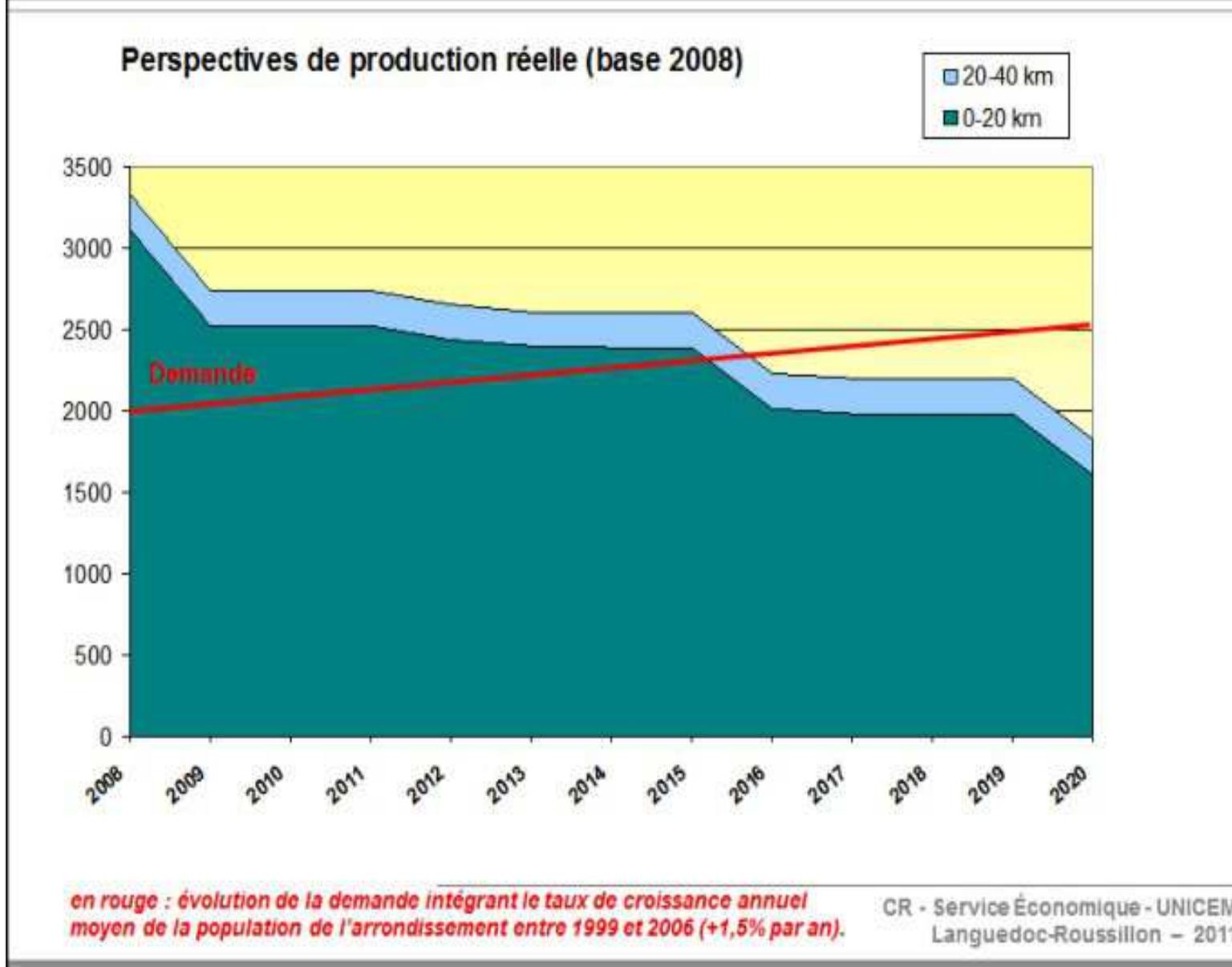


en rouge : évolution de la demande intégrant le taux de croissance annuel moyen de la population de l'arrondissement entre 1999 et 2006 (+1,1% par an).

CR - Service Économique - UNICEM
Languedoc-Roussillon - 2011

La demande actuelle est assurée à partir de carrières situées de plus de 40km. A partir de 2015, les productions réelles des carrières existantes dans un rayon de 40 km couvrent à peine les deux tiers des besoins.

Perpignan : 2008 - 2020



La demande en granulats dépasse la production réelle des carrières existantes dans un rayon de 20 km dès 2015.

Conclusion de l'état des lieux

- La plupart des secteurs à enjeux sont fragilisés dans leur approvisionnement de proximité (rayon 0-20 km) et doivent compter sur des approvisionnements plus lointains.
- Dès 2022, la demande est globalement supérieure à la production autorisée sur les carrières actuellement actives ;
- L'extension des carrières existantes, l'augmentation de la production autorisée ou/et l'ouverture de nouvelles carrières seront nécessaires pour couvrir les besoins de la région.



II / dispositifs en place en L R

Il n'y a pas de dispositifs actuellement en place en LR pour consolider la fragilité d'approvisionnement des bassins de consommation de matériaux de carrière, hormis les dispositions des SDC actuellement en vigueur en LR.

La mise en évidence, dans l'approche régionale de la révision des SDC, de la nécessité d'adapter la production en matériaux à la consommation régionale doit engager les parties prenantes en charge de l'élaboration du futur schéma régional des carrières à fixer impérativement des orientations pour maintenir un approvisionnement de proximité.

Telles que :

- Promouvoir une utilisation plus rationnelle et économe des matériaux ;
- Avoir une gestion planifiée des gisements ;
- Permettre l'accès à la ressource.

Plus largement, auprès du public :

- Informer les consommateurs sur les besoins annuels en matériaux/habitant ;
- Communiquer sur les matériaux de recyclage ;
- Renforcer l'idée que les carrières peuvent être des espaces de devenir.

Merci de votre attention

Pour en savoir plus

- Approche régionale de la révision des schémas départementaux des carrières en Languedoc-Roussillon.
- <http://www2.dreal-languedoc-roussillon.application.i2/approche-regionale-de-la-revision-des-schemas-r1579.html>

